

Elis

Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Forvis Mazars SA

45 rue Kleber
92300 Levallois-Perret

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025)**

A l'assemblée générale de la société

Elis

TOUR KUPKA A 18 RUE HOCHÉ
92800 PUTEAUX

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Contrat de Souscription (« Subscription Agreement ») conclu avec la société HSBC CONTINENTAL EUROPE SA, dont Monsieur Xavier Martiré, Président du directoire est également membre du conseil d'administration

Personne concernée :

Xavier Martiré, Président du Directoire et membre du conseil d'administration de HSBC Continental Europe S.A.

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre du programme EMTN et pour les besoins de l'émission d'obligations, conclusion le 29 août 2025 d'un Contrat de Souscription (« Subscription Agreement ») entre notamment ELIS SA, en qualité d'émetteur, M.A.J. en qualité de garante et HSBC Continental Europe S.A., Dealer, en qualité de coordinateur global et teneur de livres associés, et tout autre document connexe requis et/ou nécessaire au titre de, et/ou pour les besoins de, l'émission des obligations émises dans le cadre du programme EMTN (projet Elixir).

Modalités :

Les principales caractéristiques du contrat de souscription et du projet Elixir sont :

- Série des Obligations EMTN : 8
- Tranche des Obligations EMTN : 1
- Date du pricing des Obligations EMTN : 26 août 2025
- Date du règlement-livraison des Obligations EMTN : 2 septembre 2025 (T+5)
- Date de maturité des Obligations EMTN : 2 septembre 2031
- Montant total en principal des Obligations EMTN : 350.000.000 €
- Valeur nominale des Obligations EMTN : 100.000 €
- Coupon fixe annuel des Obligations EMTN : 3.375% per annum
- « Re-offer » price des Obligations EMTN : 99.925% per annum
- « Re-offer » yield des Obligations EMTN : 3.389% per annum
- Produit brut d'émission des Obligations EMTN : 348.075.000 €
- Underwriting commission : 0.375% (dont 60% pour les Coordinateurs et Teneurs de livres associés)

Motifs retenus par le conseil justifiant de l'intérêt de cette convention pour la société :

Dans le cadre du programme EMTN renouvelé chaque année, les objectifs de l'émission d'obligations EMTN sont : (i) de rembourser tout ou partie des sommes dues au titre des financements existants du Groupe, (ii) de répondre aux besoins généraux du Groupe et/ou (iii) le cas échéant, de prêter et/ou de mettre à la disposition de ses filiales, dont M.A.J., les sommes nécessaires pour répondre à leurs besoins. HSBC Continental Europe S.A. fait partie du pool bancaire choisi en qualité de Dealer.

Procédure d'autorisation :

Le contrat de souscription a fait l'objet d'une autorisation préalable du conseil de surveillance d'Elis en date du 5 mai 2025.

Elis

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025) - Page 2**

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Levallois-Perret, le 11 mars 2026

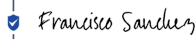
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Digitally signed by
Signé par : BARDADI BENZEGHADI
Heure de signature : 11 mars 2026 | 09:21 CET
 D: PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, OU: 0002 672006483
C: FR
Émetteur : CertEurope eID User
7E2FD917467F40D8B434D50083DE3534

Bardadi Benzeghadi

Forvis Mazars SA

Signed by:

C530371C8DBE4DA...

Francisco Sanchez